

La première option laisserait à peu près intacte la structure actuelle de nos relations économiques et politiques avec les Etats-Unis. Elle comporterait un minimum de changement délibéré de politique. Elle a comme avantage de se présenter sous le couvert d'un pragmatisme prudent. Toutefois, cette option repose sur l'hypothèse d'une situation immuable qui n'existe pas vraiment. Elle ne tient pas compte de la puissance et de l'ampleur de la force d'intégration continentale qui, à la longue, aurait raison de nous.

La deuxième option part du postulat selon lequel l'intensification des relations, inhérente à la société moderne et aux économies d'échelle, conduit nécessairement à une intégration plus étroite avec les Etats-Unis. Cette hypothèse présente indéniablement certains attraits sur le plan matériel.

On peut soutenir que les Européens sont engagés dans cette voie et que le succès leur est acquis. Cependant, la comparaison ne résiste pas à l'analyse. Les identités européennes sont plus anciennes, et leurs racines sont plus profondes. Les pays du Marché commun sont beaucoup plus égaux entre eux pour ce qui est des ressources et de la main-d'oeuvre.

L'écart démesuré qui existe entre la puissance des Etats-Unis et celle du Canada ainsi que la jeunesse relative de notre vie nationale nous placent dans une situation tout à fait différente. Dans notre situation, le processus d'harmonisation économique, une fois amorcé, est plus susceptible de prendre de l'ampleur et de dominer d'autres domaines de notre vie nationale.

L'épreuve de valeur de cette option se situe essentiellement au plan politique. Les répercussions de l'intégration sont très bien connues des Canadiens, et le climat qui règne dans mon pays, si je puis en juger, est contraire à l'intégration.

Le but principal de la troisième option serait de rendre l'économie canadienne plus résistante aux chocs venant de l'extérieur. Le moyen d'atteindre cet objectif est la constitution d'une économie beaucoup plus équilibrée et efficace. L'option suppose qu'on encourage vigoureusement la spécialisation et la rationalisation. Elle est axée sur la création d'entreprises industrielles et de services bien constituées qui appartiennent à des Canadiens. Cette ligne de conduite tend à nous faire éviter le danger d'être intégrés par défaut, si on venait à traiter les questions bilatérales sur une base "ad hoc" et en ne s'occupant que de leurs implications à court terme. A notre avis, la troisième option illustre franchement ce que devraient être nos relations futures avec les Etats-Unis et elle semble offrir la seule voie qui permette au Canada de "vivre en harmonie avec notre voisin tout en demeurant distincts".

Les trois options sont, sans contredit, des abstractions qui, toutes, ont tendance à simplifier les questions complexes. Cependant, les distinctions qu'elles font entre les diverses voies qui s'offrent au Canada sont fondamentalement valables et utiles. Chaque option peut être évaluée à son mérite. Chacune a un prix, que ce soit celui de l'identité, de la souplesse, de l'indépendance ou de l'interdépendance.